



GROUPEMENT BEAUJOLAIS

Tél 04 74 68 67 83

beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 15 mars 2018

Présents : S. BOISSET - G. PISTOL – D. COMBIER – C. ROBERT – G. SEVE – C. PERROT – A.FEZZA – Z. BENSLIMANE

Tél. présidente : 06 78 61 00 66

Permanence le jeudi de 19 h à 20 h 30, impasse Revin à Villefranche sur Saône

Adresse postale : Groupement Beaujolais de Football - Impasse Revin - 69400 Villefranche sur Saône

Courrier :

VALSONNE : festifoot U9 du 17 mars annulé

RC BELIGNY : U11 forfait à Amplepuis

LAMURE/GLEIZE : modification de lieu du plateau U11 du 17 mars

VALSONNE : forfait U13 contre Belleville St Jean 4 le 3 mars

SORNINS REUNIS/ST FORGEUX : date de match en retard

ENT. OENAS CHARENTAY / LAMURE : coupe J. Magat

LIERGUES : festifoot U7 du 17 mars

LIERGUES : U13 contre Pontcharra St Loup le 17 mars (match des exempts)

CHAMBOST ST JUST : U13 contre Valsonne poule E du 17 mars

LIMAS : rencontre U13 contre FCVB4 du 17 mars reportée (terrain)

POULE LES ECHARMEAUX : plateau U11 du 17 mars annulé

O.S.B. : U13 forfait contre Beaujolais Foot 2 ce 17 mars poule D

DENICE : proposition site pour les finales du 10 juin. Remerciements.

INFORMATION : Les annuaires 2017/2018 sont disponibles au siège du Groupement.

COMMISSION U7

Christian PERROT tél. 06 73 97 85 99

RAPPEL DU NOUVEAU REGLEMENT : Dimension du terrain : 20 m x 30 m

Zone des 8m : la relance protégée : lorsque le gardien de but a le ballon dans les mains, l'ensemble de l'équipe adverse doit se trouver en dehors de la zone des 8 m.

COMMISSION U9

Zinedine BENSLIMANE tél. 06 27 11 30 60

JOURNÉE DU 24 MARS :

A GLEIZE : Gleizé 1 et 2 – Liergues 1 et 2 – Limas 1 et 2 – Ent. Odenas Charentay St Lager 1 et 2

A TARARE : FC Tarare 1 et 2 – O.S.B. 3 – Pontcharra St Loup 3F et 4 – Gleizé 3 et 4 – O. Belleroche 3

A BELLEROCHE : O. Belleroche 1 et 2 – Entente Jeunes Vauxonne 5 – Beaujolais Football 5 – Denicé 1 et 2 – Propières 1 et 2

A ST GEORGES : Entente Jeunes Vauxonne 3 et 4 – Beaujolais Football 1 et 2 – Belleville St Jean d'Ardières 5 et 6 – Ent. Odenas Charentay St Lager 3 et 4

A ST FORGEUX : St Forgeux 1 et 2 – Limas 3 et 4 – Poule les Echarmeaux 1 – FCVB 3 et 4 – MDA 7F

AU BOIS D'OINGT : OSB 1 et 2 – Bully 1 – Terres Dorées 1 et 2 – Chazay 5 – Gleizé 5 – Lamure 3

A ANSE : MDA 5 et 6 – Chazay 1 et 2 – DomTac FC 5F – Denicé 1 – Lamure 1 et 2 –

A AMPLEPUIS : Amplepuis 3 et 4 – Chambost St Just 1 et 2 – Sud Azergues Foot 3 et 4 – Valsonne 1 et 2

A PONTCHARRA : Pontcharra St Loup 1 et 2 – Amplepuis 1 et 2 – Sud Azergues Foot 1 et 2 – MDA 3 et 4



PV 380 DU JEUDI 22 MARS 2018

A BEAUJEU : Beaujolais Football 3 et 4 – Entente Jeunes Vauxonne 1 et 2 – Belleville St Jean d’Ardières 3 et 4 – Liergues 3

A VILLEFRANCHE stade Boisson : FCVB 1 et 2 – Belleville St Jean d’Ardières 1 et 2 – MDA 1 et 2 – DomTac FC 1 et 2

A BELIGNY : RC Béligny 1 et 2 – FCVB 5 et 6F – Chazay 3 et 4 – DomTac FC 3 et 4.

COMMISSION U11

Gilbert SEVE tél. 04 26 74 49 81 – 06 22 82 74 09

CLUBS JOUANT A 10 HEURES :

FC VILLEFRANCHE : stade Montmartin ou stade Boisson

DOMTAC FC : stade Maligny à Dommartin

SUD AZERGUES FOOT : à Châtillon d’Azergues

PONTCHARRA ST LOUP : à Pontcharra ou à St Loup

LIERGUES : stade Eclair

BELLEVILLE ST JEAN D’ARDIERES : stade Rosselli

ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER : à Charentay

MDA : à Chasselay

LAMURE

O.S.BEAUJOLAIS : à Ternand

AMPLEPUIIS

MODIFICATION LIEU OU HORAIRE :

JOURNÉE DU 24 MARS

PLATEAU B401 : se jouera à 10 HEURES à CHAZAY : Chazay FC 2 – O. Belleroche 1 – DomTac FC3 – MDA 2

PLATEAU D404 se jouera à 14 HEURES au stade de DOMMARTIN : DomTac FC5 – MDA 4 – Bully St Romain 2

PLATEAU A401 se jouera à 10 HEURES stade Montmartin synthétique : FCVB2 – Limas 1 – Amplepuis 1 – FCVB1

JOURNÉE DU 28 AVRIL

PLATEAU B501 se jouera à 10 HEURES stade Montmartin synthétique : FCVB4 – Sud Azergues Foot 2 – DomTac FC4 – O. Belleroche 1

JOURNÉE DU 5 MAI

PLATEAU D603 se jouera à 10 HEURES stade Montmartin synthétique : FCVB5F – DomTac FC 5F – Pontcharra St Loup 3F – OSB1

INFORMATION AUX CLUBS : PRATIQUE LIMITROPHE

Dans le cadre de la pratique du week-end nous avons planifié 2 dates de pratique limitrophe en U11 les 26/05/2018 et 02/06/2018.

Cette pratique vise à diversifier la saison et permettra de rencontrer d’autres clubs qu’à l’accoutumée. En effet, nous souhaitons organiser des plateaux inter-groupement avec quand même une limitation des déplacements (de 20 à 30 km max.). Cette pratique est sur la base du volontariat et nécessite donc un engagement de votre part (retour de mail) auprès du Groupement avant le 2 avril 2018.

Mon club souhaite participer à la pratique limitrophe des 26/05/2018 et 02/06/2018 et s’engage à se déplacer sur le lieu du plateau

OUI

OUI mais que pour les équipes :/...../..... /...../...../...../

NON

PS : tous les clubs qui ne souhaitent pas participer à cette pratique limitrophe seront désignés sur des plateaux dans leur groupement.

Retour à faire auprès du Groupement par mail avant le lundi 2 avril 2018.

Reçu réponse des clubs suivants : FCVB – LIERGUES – PONTCHARRA ST LOUP – DOMTAC FC – ENT. JEUNES VAUXONNE – MDA – SUD AZERGUES FOOT - GLEIZE – RC BELIGNY – AMPLEPUIIS.

ARBITRAGE U11

« Lois du jeu – pratique U11 : Suite à de nombreux retours d’éducateurs et aux observations effectuées le week-end sur la pratique ; nous constatons un nombre très important de **plateaux U11 se jouant en auto-arbitrage. Cette pratique d’auto-arbitrage n’est valable que pour les catégories U7 et U9.**



PV 380 DU JEUDI 22 MARS 2018

De nombreux soucis ou contestations ont été relatés ou observés du fait de cette pratique en auto-arbitrage. Nous vous demandons donc de bien respecter les lois du jeu qui demandent un arbitre au milieu du terrain.

Nous vous rappelons que l'ensemble des matchs U11 doit être arbitré par une personne bien identifiée au milieu du terrain. En effet, la présence d'un arbitre dans le jeu est obligatoire pour cette catégorie et donc l'arbitrage ne peut pas être effectué par les éducateurs situés sur le bord du terrain.

Nous insistons également sur **une bonne idée** à mettre en place (voir ci-dessous) **visant** à favoriser l'arbitrage des jeunes par les jeunes (quand cela est possible). En effet, **il serait bien que les clubs recevant un plateau mettent à disposition deux jeunes joueurs U15, U17 ou U19 en vue d'arbitrer toutes les rencontres** (dans la mesure du possible). Il faut bien évidemment qu'ils soient **informés** des lois du jeu en lien avec la catégorie U11.

Nous comptons sur vous pour que l'ensemble des matchs U11 **soit arbitré** de la bonne manière afin que les rencontres **se déroulent de manière satisfaisante.** »

La bonne idée...en U11 : Identifier au sein de la catégorie 2 responsables de l'arbitrage de vos plateaux U11 à Domicile. Les responsables de l'arbitrage sont des jeunes joueurs U15, U17, U19 et/ou des dirigeants du club. Ils sont obligatoirement licenciés de la F.F.F.

Rôles et missions :

Ils connaissent les lois du jeu du Foot à 8 (catégorie U11) = Rôle du référent arbitre du club. –

Ils se présentent aux éducateurs avant de débiter les rencontres et rappellent l'état d'esprit du football d'animation (Arbitrage éducatif). – Ils s'assurent que les licences soient présentées. –

Ils s'assurent que la feuille de match soit correctement remplie AVANT les rencontres.

En cas d'incidents ou de problèmes, il est tenu de les noter sur la feuille de match et de faire suivre un rapport le cas échéant. Il est l'interlocuteur des Commissions de Groupements du District en cas de problèmes ou d'incidents.

A noter : Le contrôle des licences effectué par les responsables de l'arbitrage du plateau se limite dans la vérification de la présentation de celles-ci. En cas d'absence de licences et/ou de certificats médicaux, il rappellera simplement la règle au dirigeant responsable de l'équipe et inscrira sur la feuille de match l'absence de ces documents.

COMMISSION U13

Guy PISTOL (responsable championnat et coupe Festival) tél. 06 32 88 07 18

Coupe du Beaujolais : responsable Ahmed FEZZA tél. 06 50 16 23 05

CHAMPIONNAT U13 : A NOTER

Des modifications d'équipes ont été apportées en poule B – C – D à savoir :

Poule B : Exempt remplace ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2

Poule C : ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2 remplace exempt

Poule C : SUD AZERGUES FOOT 2 remplace ENTENTE JEUNES VAUXONNE 2

Poule D : ENTENTE JEUNES VAUXONNE 2 remplace SUD AZERGUES FOOT 2.

La poule E a également été remise à jour (Ent. Hte Azergues 3 match à Chambost).

Vous devez utiliser les étiquettes initiales (bien penser à rectifier l'équipe si besoin).

CES CHANGEMENTS ONT DONC ENTRAINE UNE NOUVELLE PROGRAMMATION DES MATCHS ENTRE EXEMPTS.

Voici le nouveau programme (remplace le précédent).

28/04/2018 : ENTENTE HAUTE AZERGUES 1 – SUD AZERGUES 2

Plateau à 3 à BELLEVILLE avec: BELLEVILLE ST JEAN 3 – OS BEAUJOLAIS 1 – ENTENTE HAUTE AZERGUES 3

05/05/2018 : AMPLEPUIS 2 – BEAUJOLAIS FOOT 1

O.BELLEROUCHE 1 – FC CHAZAY 2

Plateau à 3 à CHESSY avec : SUD AZERGUES 3 – AMPLEPUIS 3 – DENICE 1

26/05/2018 : MDA FOOT 3 – O.BELLEROUCHE 2

Plateau à 3 à BELIGNY avec : RC BELIGNY 1 – AS ST FORGEUX 1 – AS SORNINS REUNIS 1

02/06/2018 : GLEIZE 1 – FC VILLEFRANCHE 4

GLEIZE 2 – LIERGUES 1

Plateau à 3 à AMPLEPUIS avec : AMPLEPUIS 3 – ENTENTE JEUNES VAUXONNE 2 – FC CHAZAY 3

LIEUX DES RENCONTRES : ENTENTE JEUNES VAUXONNE : à St Etienne les Oullières
SUD AZERGUES FOOT : à Chessy



PV 380 DU JEUDI 22 MARS 2018

MODIFICATION DE LIEU OU D'HORAIRE

JOURNÉE DU 28 AVRIL : Poule A : la rencontre FCVB4 – Sud Azergues Foot 1 se jouera à 15 H 30 stade Montmartin

JOURNÉE DU 5 MAI :

Poule C : la rencontre FCVB5F – MDA Foot 3 se jouera à 15 h 30 stade Montmartin

Poule D : la rencontre Beaujolais Foot 2 – DomTac FC 4 se déroulera à 14 heures à VILLIE MORGON

JOURNÉE DU 2 JUIN : Poule C : la rencontre FCVB5F – Ent. Odenas Charentay St Lager 2 se jouera à 15 H 30 terrain synthétique Montmartin

REPROGRAMMATION DES RENCONTRES NON JOUÉES A CE JOUR :

Les rencontres du 3 mars et du 17 mars non jouées sont prévues le 7 avril

Autres rencontres en retard : Journée du 27 janvier

Poule A : RC BELIGNY 1 – AMPLEPUIS 2 à jouer le 21 avril

Poule B : SORNINS REUNIS – ST FORGEUX se joue le 7 avril à 14 heures (accord des deux clubs)

Poule D : DENICE – RC BELIGNY 2 à jouer le 21 avril

COUPE DU BEAUJOLAIS U13 - SAMEDI 24 MARS 2018

Les poules ont été définies par tirage au sort lors de la permanence au Groupement ce jeudi 8 février en présence de F. Botteron (FCVB) et M. Dubreuil (Chazay FC).

1 équipe qualifiée par poule pour les rencontres finales.

Rendez-vous des équipes à 13h15 sur le site pour l'épreuve de jonglerie, cette épreuve est obligatoire et toute équipe qui ne l'aura pas effectuée avant les rencontres sera éliminée quels que soient ses résultats en matchs. Elle se comptabilise sur les 8 meilleurs de chaque équipe (pied + tête pour chaque joueur), avec si besoin le meilleur 9^{ème} etc...

Licences obligatoires (prévoir listings des joueurs mis à jour). Matchs à 8 contre 8.

Points attribués : victoire 3 – match nul 1 – défaite 0 – forfait -1

Classements : nb de points – goal average particulier – épreuve de jonglerie – goal average général

Temps de jeu : 1 fois 20 mn pour toutes les poules.

Pensez à prévoir un jeu de maillots de couleur différente (à l'attention des clubs ayant 2 équipes sur le même site)

A savoir : nous avons exceptionnellement une poule de 5 en raison de la qualification de 3 équipes (au lieu de 2) sur un plateau à Dommartin (match décisif terminé prématurément).

POULE A : A CHAZAY : CHAZAY FC 1 – SORNINS REUNIS – LIMAS – AMPLEPUIS 1

POULE B : A TARARE poule de 5 (cette lettre a été tirée au sort pour la poule de 5 avant le tirage des équipes)

TARARE FC 1 – SAINT FORGEUX 1 – ENTENTE ODENAS CHARENTAY ST LAGER 1 – ENTENTE HAUTE AZERGUES 1 – CHAZAY FC 2

POULE C : A VILLEFRANCHE stade Montmartin : DOMTAC FC 3 – FCVB2 – DOMTAC FC 2 – PONTCHARRA ST LOUP 1

POULE D : à ANSE : MDA 2 – MDA 3 – FCVB3 – FCVB4

PLATEAUX DE PRATIQUE POUR TOUTES LES AUTRES EQUIPES. Rencontres programmées à 14 heures le 24 mars

MODIFICATION DE LIEU : le plateau prévu à Belleville est déplacé à BELLEROCHÉ : Belleville St Jean d'Ardières 2 – Amplepuis 2 – O. Belleroche 2 – Belleville St Jean d'Ardières 3

AU BOIS D'OINGT : O.S.B. – RC BÉLIGNY 2 – Valsonne – Pontcharra St Loup 3

A FLEURIE : Beaujolais Football 1 – Entente Odenas Charentay St Lager 2 – Gleizé 2 – Gleizé 3

A DENICE : Denicé – Beaujolais Football 3 – Sud Azergues Foot 2 – Amplepuis 3

A LAMURE : Entente Haute Azergues 2 – DomTac FC 4 – Entente Jeunes Vauxonne 2 – RC BÉLIGNY 1

A CHESSY : Sud Azergues Foot 3 – Chazay FC 3 – Beaujolais Football 2 – Entente Haute Azergues 3

A PONTCHARRA : Pontcharra St Loup 2 – Liergues 2 – Gleizé 1 – FC Tarare 2

A LIERGUES : Liergues 1 – O. Belleroche 1 – Sud Azergues Foot 1

COMMISSION COUPES A 11

Christian ROBERT tél. 06 87 18 51 07 et Didier COMBIER tél. 06 33 65 15 22

COUPE J. MAGAT

Rencontre du 2^e tour : 2. VAUX EN BEAUJOLAIS – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 1 : 0 – 2

DEUXIEME RAPPEL : feuille de match non parvenue au Groupement à ce jour



PV 380 DU JEUDI 22 MARS 2018

TIRAGE AU SORT DES HUITIEMES DE FINALE

Rencontres à jouer le dimanche 1^{er} avril à 14 h 30 sur le terrain du premier nommé

1. ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2 – ARNAS programmé à 12 heures reportée*
2. ST IGNY 1 – AMPLEPUIS 2
3. O.S.B. 1 – BEAUJOLAIS FOOTBALL 2
4. BULLY – ST JEAN SPORT
5. O.S.B. 2 – DENICE 2 programmé à 12 heures reportée*
6. ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 1 – LAMURE 1 se joue le jeudi 29 mars à 20 heures à Charentay
7. LES SAUVAGES – DOMTAC FC 2
8. FC TARARE 1 – CHAMBOST ST JUST 1

COUPE DES VIGNERONS

Rencontres de cadrage tirées au sort ce jeudi 8 mars au Groupement à jouer le dimanche 1^{er} avril à 14 h 30 sur le terrain du premier nommé

1. LAMURE 3 – PROPIERES reportée*
 2. DENICE 3 – VAUX EN BEAUJOLAIS/CLOCHEMERLE reportée*
 3. CHAZAY 2 – MDA 3 reportée*
 4. SUD AZERGUES FOOT 2 – VALSONNE reportée*
- Exempts : Limas 1 – Pontcharra St Loup 3 – Entente Vauxonne 2 – St Forgeux 2

*DATE BUTOIR LE 22 AVRIL POUR JOUER LES RENCONTRES REPORTEES.

Tirage au sort des quarts de finale le jeudi 26 avril à 19 h 30 au Groupement. Les clubs concernés sont invités à ce tirage.

Prochains tours coupes seniors : 10 mai (1/4F) – 20 mai (1/2F). Finale le dimanche 10 juin 2018.

COUPE DU BEAUJOLAIS U17

Tirage au sort des quarts de finale à jouer le dimanche 22 avril à 10 heures sur le terrain du premier nommé :

1. DOMTAC FC 3 – Ent. MT BROUILLY VAUXONNE 1
2. LIERGUES 3 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 1 stade de l'Eclair
3. LIERGUES 2 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 2 stade Pierre Berger
4. ENTENTE HAUTE AZERGUES – ENT. PAYS TARARIEN 1

Prochain tour 10 mai (D.F.) Finale le 2 juin.

COUPE DU BEAUJOLAIS U15

Cadrage : résultats

MDA 2 – SUD AZERGUES FOOT 2 : 4 - 1

ENTENTE HAUTE AZERGUES 1 – SUD AZERGUES FOOT 1 : 3 – 3 T.B. 3 - 4

PONTCHARRA ST LOUP 2 – LIERGUES 2 : 0 - 5

O. BELLEROCHÉ – SORNINS REUNIS : 4 - 3

Exempts : Pontcharra St Loup 1 – Ent. Pays Tararien 1 – Belleville St Jean d'Ardières 2 – RC Béliigny.

TIRAGE AU SORT DES RENCONTRES DE QUART DE FINALE A JOUER LE SAMEDI 21 AVRIL A 15 H 30 SUR LE TERRAIN DU PREMIER NOMME :

1. MDA 2 – ENT. PAYS TARARIEN 1
2. O. BELLEROCHÉ – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 2
3. LIERGUES 2 – SUD AZERGUES FOOT 1
4. RC BELIGNY – PONTCHARRA ST LOUP 1

POUR TOUTES LES COUPES A 11 : Tout changement de date ou d'horaire doit nous parvenir par mail avec accord du club adverse.

INFORMATION AUX CLUBS : NOUS RECHERCHONS 2 SITES POUR LES FINALES DE COUPES :

LE 2 JUIN après midi : finale coupe du Beaujolais U15 et U17

LE 10 JUIN : matin finale coupe du Beaujolais U13 et l'après midi finales seniors

Merci d'envoyer vos propositions de terrains au Groupement pour ces rencontres finales avant le 22 mars.